

Initiative des Alpes

Rapport annuel et comptes annuels 2016

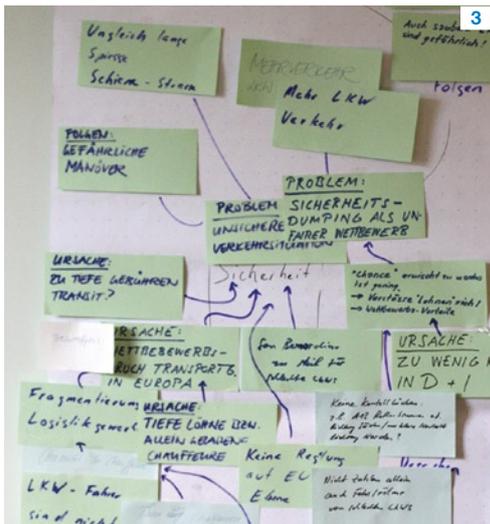




1



2



3



4



5

1 Campagne de vote contre le 2^e tunnel au Gothard : au cours de sa conférence de presse en février, l'Initiative des Alpes, présidée par Jon Pult, démontre étude à l'appui, que les capacités ferroviaires sont de loin suffisantes pour transporter la quantité globale actuelle de marchandises par voie ferrée à travers les Alpes. La construction d'un 2^e tunnel au Gothard est inutile !

2 Votation populaire : l'Initiative des Alpes aux côtés d'autres organisations environnementales – mène une intense campagne de votation contre le 2^e tunnel au Gothard, entre autres au moyen de drapeaux originaux et de grandes banderoles. Bien que la population ait adopté le projet du 2^e tunnel en février, notre engagement n'a pas été vain : le transfert des marchandises au rail a fait l'objet de larges discussions et a été confirmé en tant qu'objectif.

3 Conseil des Alpes : les membres du Conseil des Alpes se réunissent en mai à Gersau SZ. Les participantes et participants débattent avec beaucoup d'élan et de créativité les points importants de la protection des Alpes tels que la sécurité et les contrôles sur les axes de transit. Par leur engagement, les membres du Conseil des Alpes réussissent toujours à donner d'importantes impulsions en faveur de la protection alpine.

4 Assemblée générale : nous voulons protéger les Alpes contre le trafic de transit. C'est la raison pour laquelle, l'assemblée générale des membres qui s'est tenue en mai à Schwytz adopte une résolution à l'intention de Madame Doris Leuthard, ministre des transports. Cette résolution accompagnée symboliquement d'un train de marchandises miniature revendique entre autres une hausse de la RPLP et des négociations sur une bourse du transit alpin. Ces mesures nous rapprochent petit à petit de la protection des Alpes.



5 10 mesures : un atelier est organisé sous la conduite d'un expert. Nous voulons faire progresser le transfert du trafic car l'impulsion donnée par le tunnel de base du Gothard ne suffira pas pour décider les logisticiens à choisir le rail. Les inputs reçus seront traités et concrétisés. Il en résulte 10 mesures que la Confédération est priée de mettre en pratique et qui ont pour objectif de protéger les personnes habitant le long des axes de transit contre le trafic poids lourd.

6 Feu dans les Alpes : cette année, nous allumons notre feu traditionnel pour attirer l'attention sur les transports de marchandises dangereuses au col du Simplon. L'Initiative des Alpes met en garde depuis des années contre le danger venant des camions qui empruntent le trajet sinueux de la route du col. Notre intense campagne informative vise la mise en place d'un ferroutage au Simplon et le transfert des marchandises dangereuses au rail.

7 Le tunnel de base du Gothard : pour l'Initiative des Alpes, l'inauguration du tunnel de base du Gothard représente un moment fort. Nous communiquons clairement que cette infrastructure lourde de plusieurs milliards de francs doit être utilisée pour le trafic de marchandises également et donc en faveur de la protection alpine. Le jour où le premier train de marchandises officiel traverse le tunnel, nous sautons sur l'occasion pour revendiquer auprès du Conseil fédéral d'autres mesures visant à faire progresser le transfert du trafic.

8 Semaine alpine : la semaine alpine est une rencontre entre les régions alpines. Cette année, elle a eu lieu à Grassau D. Sur place, nous avons présenté nos revendications et solutions concernant la thématique du transfert. Notre modèle a eu des résonances positives à l'échelle internationale et sert d'exemple à de nombreux pays. La preuve que notre engagement porte ses fruits au-delà des frontières de notre pays.

9 Les Alpes nous tiennent à cœur : nous saluons la mise en service du tunnel de base du Gothard près du portail de la NLFA à Erstfeld UR. L'immense cœur qui accompagne l'action, véhicule le message « Nous aimons les Alpes ». Par la suite de nombreux membres nous enverront leur déclaration d'amour aux Alpes. Le nouveau tunnel est un jalon sur le chemin du transfert modal et sur celui de la protection des Alpes.

10 Objectif de transfert : le nombre de poids lourds traversant les Alpes régresse de manière continue. Pour la première fois en 2016, moins d'un million de camions ont traversé les Alpes. Ce qui signifie que le transfert du trafic au rail fonctionne ! Cette évolution réjouissante est en grande partie le fruit de notre persévérance.

Rapport annuel 2016

L'année 2016 a été marquée par des hauts et des bas pour l'Initiative des Alpes : en dépit du plein engagement de l'association contre le projet de loi, une majorité de la population s'est prononcée en faveur d'un 2^e tunnel au Gothard en février. Le tunnel de base du Gothard a été mis en exploitation en décembre. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il devienne un projet de protection des Alpes de première qualité.

En février, la population suisse a voté sur un 2^e tunnel routier au Gothard. Au cours des mois qui ont précédé la votation et de ceux qui ont suivi, l'Initiative des Alpes a été fortement sollicitée autant sur le plan politique que financier. Cependant, nous avons bénéficié du soutien incroyable de la part de la population. **Cela nous a montré que notre revendication reste hautement actuelle.** L'énorme travail du comité, du Conseil des Alpes, du secrétariat et d'un grand nombre de membres a motivé toutes les personnes impliquées à défendre la protection alpine et à poursuivre leur engagement en dépit des très fortes oppositions.

Via les médias électroniques et la presse écrite, il nous a été possible d'exposer très souvent notre demande de protection des Alpes et de sensibiliser le public à cette revendication. Malgré tout, nous avons perdu la votation. Une majorité n'a pas accordé autant d'importance que nous au danger représenté par un 2^e tunnel pour la protection des Alpes.

La préoccupation principale de l'Initiative des Alpes à présent est de veiller à ce que la capacité des routes de transit à travers les Alpes ne soit pas augmentée. Ce principe reste inscrit dans la Constitution et la loi malgré l'adoption d'un 2^e tunnel routier. Même les partisans d'un 2^e tunnel, Madame Doris Leuthard en tête, ont toujours souligné qu'une restriction des capacités routières était importante à leurs yeux. **Ainsi, un principe fondamental de l'Initiative des Alpes a été confirmé comme faisant partie intégrante de la politique suisse de transport.** Cela ne doit cependant pas dissimuler le fait que ce principe reste contesté. Nous accompagnerons cette construction de manière critique et observerons l'évolution au Gothard de très près.

Une décision de la Commission des transports du Conseil national a souligné à quel point la notion de protection des Alpes est ancrée au sein de la population et de la politique. La Commission a clairement communiqué en automne qu'elle ne comptait pas assouplir l'objectif de transfert. Au

cours de nombreuses discussions, nous avons réussi à mettre en évidence l'importance de cet objectif pour la protection alpine, né de l'article 84 de la Constitution fédérale et qui remonte à l'adoption de l'initiative des Alpes en 1994 par la population suisse. Il est inscrit dans la loi que dès 2018, 650 000 camions au maximum seront autorisés à traverser les Alpes suisses chaque année. En comparaison au nombre actuel, cela représente une réduction de 350 000 poids lourds. Pourtant, l'objectif de transfert reste également la cible d'attaques constantes. **Ainsi, notre travail consiste aussi à justifier sans cesse les progrès faits jusqu'à présent dans le transfert du trafic au rail.**

Les statistiques révèlent que comparée aux pays voisins, la Suisse fait bonne figure en ce qui concerne le transport de marchandises en transit alpin. Ainsi, le trafic lourd traversant nos Alpes diminue régulièrement alors qu'au Brenner, le passage alpin le plus important, il est en constante augmentation. **Notre « politique de protection des Alpes » a donc un effet très positif sur la Suisse.** Il est cependant évident que le trafic de transit reste un problème à l'échelle de l'arc alpin. C'est la raison pour laquelle, les régions alpines de France, d'Autriche, de Suisse et d'Italie se sont regroupées en un réseau nommé iMonitraf et cherchent ensemble des solutions. En novembre, ces régions, avec lesquelles nous entretenons un contact actif, ont revendiqué par le biais d'une résolution la redevance sur le transit alpin « Toll+ ». Cette redevance ferait progresser la protection des Alpes tel que nous le souhaiterions.

La Suisse est également en tête des autres pays alpins en ce qui concerne l'infrastructure ferroviaire. **Depuis décembre 2016, le tunnel de base du Gothard est en service** et son exploitation est une opportunité qui activera la progression du transfert du trafic lourd de transit vers le rail et réduira encore le nombre des poids lourds. Pour y parvenir en revanche, la politique doit faire de nouveaux efforts.

Pour cette raison, l'Initiative des Alpes a réfléchi activement de quelle manière la politique de transfert pourrait-elle sortir de l'impasse. L'introduction d'une bourse de transit alpin reste la mesure la plus efficace. Pour que son introduction soit réalisable sur le plan politique, nous nous engageons pour la **mise en œuvre de 10 mesures** telles que : une redevance sur le transit alpin (Toll+), la pleine exploitation de la RPLP, une limite sur le CO₂ pour les camions, des contrôles plus intenses du trafic lourd, l'interdiction de circuler sur les routes de transit pour les transports de marchandises dangereuses, des conditions de travail équitables pour la route et le rail. En mettant ces mesures en pratique, la Confédération sera apte à protéger à long terme les Alpes contre les impacts négatifs du trafic des poids lourds.

L'Initiative des Alpes a remporté un succès particulier au Simplon. Nous avons signalé obstinément les lacunes dans les contrôles de sécurité et les risques élevés que représentent les transports de marchandises dangereuses le long de la route du col. Notre Feu dans les Alpes en août devait attirer l'attention sur le risque croissant au Simplon. En automne, le Conseil national a enfin reconnu le problème et transmis au Conseil fédéral le mandat d'examiner l'éventualité d'une interdiction de circuler pour les transports de marchandises dangereuses sur la route du col du Simplon.

Améliorer la qualité de l'air le long des axes de transit et dans les étroites vallées de montagne reste un enjeu majeur de la protection des Alpes. Le lobby routier prétend que les camions deviennent toujours plus propres, ce qui incite la politique à ne plus trop s'inquiéter de la protection des Alpes. En décembre, une étude mandatée par l'Office fédéral de l'environnement a confirmé que la pollution environnementale générée par le trafic de transit restait une charge immense tant en ce qui concernait l'air que le bruit. Nous avons lancé une campagne d'annonces sous le nom **« Pour un air alpin pur sans hydrocarbures »** dans le but de rendre la population attentive à la problématique. De nombreux journaux ont repris les annonces et les ont publiées.

Avec pour objectif de capturer l'unicité et la beauté des Alpes, nous avons publié dans notre journal associatif « échos » cinq photos pleine page du photographe uranais

Christof Hirtler. Il saisit de manière subtile, le quotidien des habitants des montagnes. Grâce à ces photos, il nous a été possible de mieux faire comprendre la vulnérabilité des Alpes et les conditions parfois pénibles de la vie des montagnards.

Au cours de 2016, l'Initiative des Alpes a été à nouveau très active sur Facebook et Twitter. **Nous avons pu renforcer notre position au sein des médias sociaux et cibler un nouveau public.** Grâce à des contributions ciblées et la diffusion d'informations essentielles, nous sommes parvenus à joindre un large public en dehors de l'Initiative des Alpes.

L'Initiative des Alpes a organisé cette année aussi **de nombreuses randonnées.** Les participantes et participants découvrent au cours de ces ballades l'espace vital et culturel alpin et développent une meilleure compréhension des relations entre les êtres humains et la nature, en particulier dans les régions alpines. Les produits de notre **Boutique des Alpes** ont également été accueillis avec un vif intérêt. Par la vente de produits fabriqués par de petites entreprises locales, nous soutenons et renforçons les structures d'habitat dans la région alpine poursuivant l'objectif à long terme d'assurer la pérennité de l'espace vital dans les Alpes.

Côté financier, l'année 2016 a été une période marquée de hauts et de bas. Pendant la campagne de votation, nous avons reçu en investissement des moyens de campagne extraordinaires et bien d'autres. **Depuis les votations cependant, les recettes issues des dons ont baissé fortement.** Une situation difficile pour l'association qui ne possède pas de grandes réserves financières et ne subsiste que grâce aux contributions de personnes généreuses.

Notre motivation cependant n'est pas entamée. Et nous poursuivons nos objectifs à savoir d'empêcher les transports absurdes sur les routes, de transférer le plus de marchandises possibles au rail et de rendre le trafic routier restant plus sûr et plus écologique. **Nous restons convaincus que la protection des Alpes est l'œuvre de générations et ce n'est que grâce à nos membres, donatrices et donateurs qu'il nous est possible d'accomplir cet important travail.**



Les marchandises au rail

En 2016, nous avons élaboré 10 mesures visant à faire progresser le transfert du trafic marchandises au rail. Ces mesures marqueront notre travail ces prochaines années.



Exploiter pleinement la RPLP ou introduire la redevance sur le transit alpin Toll+ – car les Alpes représentent un milieu particulièrement sensible qu'il faut protéger.



Maintenir les paiements compensatoires pour le rail – car le rail reste défavorisé par rapport à la route en Europe.



Développer la RPLP – car l'effet incitatif du système actuel sur le transfert est en baisse.



Promouvoir les innovations dans le trafic ferroviaire – car les nouveaux développements dans le domaine ferroviaire sont coûteux.

L'Initiative des Alpes garde constamment une vue d'ensemble : à Erstfeld UR, préparation du cœur formé de grands ballons biodégradables et lancement des nouvelles mesures visant à faire progresser le transfert du transport de marchandises vers le rail.
Photo : Aura/Emanuel Ammon



Introduire des objectifs définis afin de réduire les émissions de CO₂ – et faire diminuer enfin les émissions de gaz à effet de serre des camions.



Intensifier les contrôles du trafic des poids lourds – car les conditions pour le trafic routier et ferroviaire doivent être équitables.



Interdire le transport des marchandises dangereuses sur les axes de transit – car ces axes ne se prêtent pas à ce genre de transport.



Prioriser le transport de marchandises lors de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire – pour que les investissements dans les NLFA soient rentables.



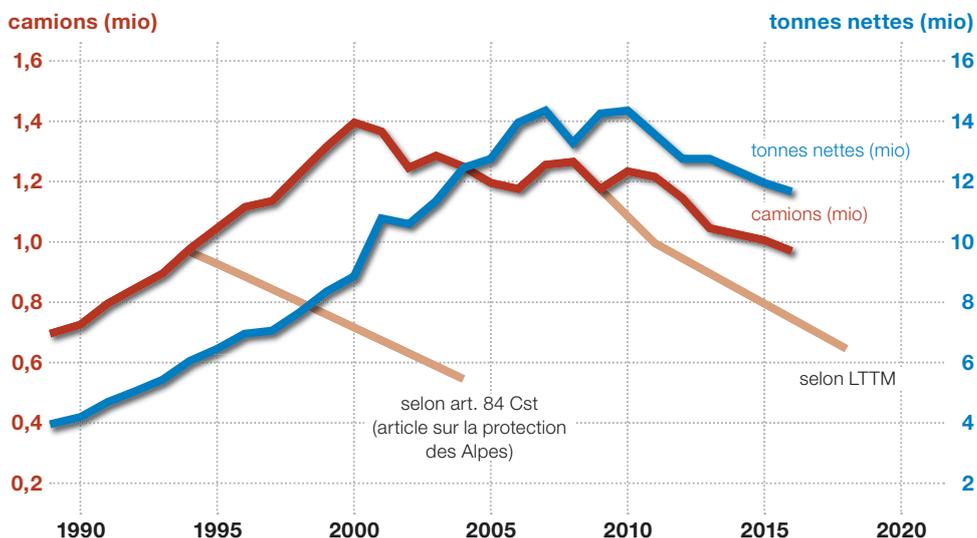
Entreprendre une campagne de communication sur le transfert du trafic – car le potentiel du rail est encore mal connu des acteurs européens.



Instaurer des conditions de travail équivalentes pour la route et le rail – car la sous-enchère salariale dans les milieux des transports routiers compromet la sécurité routière.

Chiffres et faits des Alpes

Trafic marchandises à travers les Alpes (route)



Art. 84 Cst = article 84 de la Constitution fédérale, LTTM = loi sur le transfert du transport de marchandises
A partir de 2013, de nouvelles méthodes de calcul sont appliquées.

Pour les marchandises, le rail !

Depuis près de 30 ans, nous nous engageons pour que les transports de marchandises qui traversent les Alpes suisses prennent le rail. Nous n'avons pas encore atteint notre objectif, en revanche, nous nous en approchons pas à pas. Selon la loi sur le transfert du trafic de 1999 (LTT), le nombre annuel de poids lourds franchissant les Alpes aurait dû être abaissé à un maximum de 650 000 par an

jusqu'en 2009. Conformément à la nouvelle loi (LTTM), cet objectif devrait être atteint en 2018. Si près de 1,3 million de camions traversaient les Alpes en 2012, leur nombre s'est abaissé en dessous d'un million en 2016. En même temps, le rail regagne en parts du marché ce qu'il avait rapidement perdu après 1980, année de la mise en service du tunnel routier au Gothard.

Par ces médias, nous donnons une voix aux Alpes :

	Communiqués de presse	
	2015	39
	2016	28
	Journal « échos »	
	2015	6 (5 éditions + 1 « échos » spécial)
	2016	6 (5 éditions + 1 « échos » spécial)
	Site Internet, utilisateurs différents	
	2015	75 908
	2016	105 600
	Facebook « J'aime »	
	2015	9 254
	2016	23 001
	Abonnés Twitter	
	2015	1 342
	2016	1 821

	Membres, donatrices, donateurs	
	2015	17 788
	2016	15 583
	Boutique des Alpes : produits vendus	
	2015	11 478
	2016	10 032
	Boutique des Alpes : clientes et clients	
	2015	2 946
	2016	2 195
	Randonnées : nombre de participant-e-s	
	2015	112
	2016	87

Comptes annuels 2016

Bilan

	31.12.2016	31.12.2015
ACTIFS	571 769	1 527 710
Actifs circulants	527 379	1 517 510
Capitaux fixes	44 390	10 200
PASSIFS	571 769	1 527 710
Capital étranger	528 407	242 750
Fonds à affectation précise	13 601	352 515
Capital d'organisation	29 761	932 445

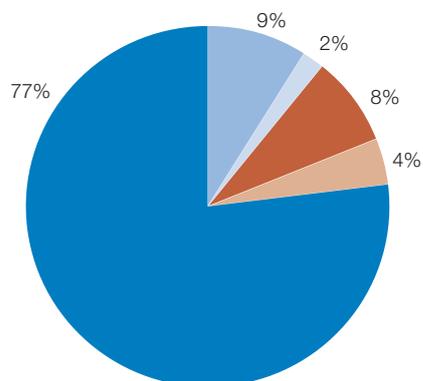
Compte d'exploitation

Répartition par activité	2016	2015
PRODUITS	2 273 905	2 879 514
Produits issus de la récolte de fonds	1 652 264	1 951 843
Produits issus de prestations	226 652	419 314
Boutique des Alpes	322 871	412 185
Randonnées	72 119	96 172
CHARGES	-3 515 499	-2 478 876
Projets liés à la protection alpine	-2 707 287	-1 541 477
Boutique des Alpes	-304 383	-374 484
Randonnées	-59 420	-81 206
Promotion et récolte de fonds	-287 199	-305 354
Administration	-157 210	-176 355
Résultat d'exploitation	-1 241 594	400 639
Résultat financier	-4	-151
Résultat restant	—	-5 970
Résultat avant attribution/utilisation	-1 241 598	394 517
Résultat des fonds à affectation précise	-338 914	27 515
Résultat du capital d'organisation	-902 684	367 003
Résultat après mouvements de capitaux	—	—

Les comptes annuels 2016 de l'Initiative des Alpes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif Swiss GAAP RPC (RPC fondamentale et RPC 21) ainsi que selon les prescriptions de la ZEWO. Cette présentation a pour but d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations. La vue d'ensemble présentée ici établit un regroupement des comptes annuels 2016 révisés. Le compte détaillé et commenté peut être obtenu sous www.initiative-des-alpes.ch ou au secrétariat.

Charge

Protection alpine	77%
Boutiques des Alpes	9%
Randonnées	2%
Promotion et récolte de fonds	8%
Administration	4%



Compte de modification du capital

	Etat au 31.12.2016	Attribution 2016	Utilisation 2016	Etat au 31.12.2015	Modification
Capital de fonds et d'organisation	43 362	818 288	-2 059 885	1 284 960	-1 241 598
Fonds à affectation précise	13 601	818 288	-1 157 201	352 515	-338 914
Bourse du transit alpin	13 601	—	-21 136	34 737	-21 136
Campagne « Non au 2 ^e tube au Gothard »	0	818 288	-1 136 065	317 777	-317 777
Capital d'organisation	29 760	—	-902 684	932 445	-902 684
Capital généré lié	8 407	—	—	8 407	—
Commerce de marchandises	8 407	—	—	8 407	—
Capital libre généré	21 354	—	-902 684	924 039	-902 684
Fonds libres	21 354	—	-902 684	924 039	-902 684

La protection des Alpes est vivante



Jon Pult, président de l'Initiative des Alpes

L'année 2016 a été pour moi une année très intense. Avec mes collègues du comité et l'équipe du secrétariat, j'ai surtout combattu avec élan le 2^e tunnel routier au Gothard. Après la défaite j'ai ressenti un certain vide et j'ai posé la question de confiance : me voulez-vous encore comme président ? L'appui phénoménal reçu en réponse m'a beaucoup ému.

Je suis convaincu que les Alpes en tant qu'espace régional d'habitat et économique sont en route vers un bel avenir. Nous devons cependant les protéger encore mieux contre le trafic de transit excessif. J'ai participé en juin à l'inauguration du tunnel de base du Gothard. Pour la Suisse, il doit être maintenant évident que nous ne construisons pas le plus long tunnel du monde simplement pour traverser les Alpes dans le but d'aller boire vite fait bien fait un café au sud ou visiter un concert au nord. Non. Nous avons fait concevoir, planifier et percer cette œuvre par des ingénieurs, des professionnels du bâtiment et des mineurs dans le but d'encore mieux protéger les Alpes du trafic de transit ! Elle soulage l'être humain et l'environnement, épargne le climat, elle est en outre justifiée sur le plan économique.

L'objectif à ne pas perdre de vue est important : le transfert du trafic transalpin de la route au rail. La Suisse a la chance historique de faire de cette vision une réalité. C'est une mission captivante et en faveur de laquelle je poursuivrai mon engagement. En effet, le transfert du trafic ne se fera pas automatiquement. Nous poursuivrons, imperturbables et incommodes s'il le faut, car l'objectif est à portée de main.

Association de l'Initiative des Alpes

Comité

Président	en fonction depuis
Jon Pult, Coire GR	2014

Vice-présidente	
Marina Carobbio Guscetti, Lumino TI	2013

Membres

Stefan Grass, Coire GR	2001
Greta Gysin, Maroggia TI	2014
Mathias Reynard, Savièse VS	2012
Regula Rytz, Berne	2013
Laurent Seydoux, Plan-les-Ouates GE	2013
Brigitte Wolf, Bitsch VS	2010
Marco Battaglia, Lignoretto TI	2016

Conseil des Alpes

	en fonction depuis
Pierre Amstutz, Corgémont BE	2013
Doris Angst, Neuchâtel	2013
Johanes Brassel, Klosters-Serneus GR	1999
Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne	2004
Thomas Burgener, Viège VS	2009/2014
Marlène Burri Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Fabio Canevascini, Balerna TI	2013
Hugo Fessler, Lucerne	2004
Pietro Gianolli, Salorino TI	2000
Flavio Gisler, Schattdorf UR	2013
Jürg Grossen, Frutigen BE	2013
Thomas Hardegger, Rümlang ZH	2013
Edith Häusler, Kilchberg ZH	2007
Nathalie Henseler, Schwyz	2013
Nina Hochstrasser, Bâle	2009
Daniela Lehmann, Berne	2011
Carlo Lepori, Roveredo Capriasca TI	1996
Christa Mutter, Fribourg	1992/2001
Fabio Pedrina, Airolo TI	2014
Paolo Peduzzi Bellinzona TI	1996
Willy Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Thomas Pferdekämper, Lugano TI	2014
Judith Pfister, Saint-Gall	2014
Kurt Sturzenegger, Genève	2013
Oliver Tiller, Suhr AG	2012
Severin Toberer, Baden AG	2014
Antoine Turner, Riva San Vitale TI	2013

Président d'honneur

Andreas Weissen, Brigue VS

Fabio Pedrina, Airolo TI

Commission de vérification

Marcel Bütler, Hünenberg ZG

Jeanine Löhner, Gossau ZH

Direction (240 %)

Lucia Lauener-Zwyer, directrice

Manuel Herrmann, responsable politique

Thomas Bolli, responsable communication

Equipe (540%)

Helene Cocchi-Gnos, secrétariat et comptabilité

Remco Giovanoli, coordinateur pour la politique fédérale

Simona Holzer, stagiaire

Harriet Kluge, documentation, site Internet

Isabelle Pasquier, collaboratrice politique, Romandie

Philipp Rohrer, responsable de campagne

Anneliese Schmid, Boutiques des Alpes

Livio Walker, secrétariat

Doris Zurwerra, Boutiques des Alpes, randonnées

(Etat au 31. 12. 2016)

Photos : Initiative des Alpes, Aura/Emanuel Ammon, bildfluss.ch/Christof Hirtler, Béatrice Devènes

Photo de couverture : les ballons porteurs des déclarations d'amour aux Alpes, sont prêts à s'envoler. Photo : Aura/Emanuel Ammon



Initiative des Alpes Association pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit
Hellgasse 23 CH-6460 Altdorf Téléphone +41 (0)41 870 97 81
Case postale 29 CH-3900 Brigue Téléphone +41 (0)27 924 22 26
info@initiative-des-alpes.ch www.initiative-des-alpes.ch CCP dons 19-6246-9

